LETTRE D'ENTENTE VISANT À MODIFIER L'ENTENTE PORTANT SUR LES CLAUSES NATIONALES DE CENTRES DE LA PETITE ENFANCE PORTANT SUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2023

ENTRE: LA MINISTRE DE LA FAMILLE ici représenté et agissant par

madame Danielle Dubé, sous-ministre adjointe, dûment autorisée

pour agir aux fins des présentes,

ci-après appelé « la Ministre » ;

ET: La MUTUELLE PROVINCIALE DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CSQ) représentée par

madame Josée Bédard,

ci-après appelée « la Mutuelle »;

ET: La Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec -

CSQ (FIPEQ-CSQ), représentée par madame Valérie Grenon,

présidente,

ci-après appelée « la FIPEQ-CSQ ».

ci-après « les parties »

ATTENDU QUE les parties ont signé le 13 avril 2022 l'*Entente portant sur les clauses nationales de centres de la petite enfance portant sur la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023* a été conclue entre les parties le 13 avril 2022 (ci-après « Entente nationale 2020-2023 »);

ATTENDU QUE l'Entente nationale 2020-2023 inclut la *Lettre d'entente concernant l'octroi de mesures exceptionnelles visant à favoriser et valoriser la qualification des éducatrices* (ci-après « Lettre d'entente sur la qualification »);

ATTENDU QUE la Lettre d'entente sur la qualification fait partie des matières hors convention collective et non arbitrales;

ATTENDU QUE les parties souhaitent modifier la Lettre d'entente sur la qualification.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

- 1 Le préambule fait partie intégrante des présentes.
- 2 La note de bas de page numéro 2 de la Lettre d'entente sur la qualification est remplacée par la note suivante :

La comptabilisation des crédits ou unités débute à la signature de la Lettre d'entente sur la qualification, soit le 13 avril 2022. Les crédits ou unités pour les équivalences et les exemptions accordées par l'établissement d'enseignement ne sont pas considérés aux

fins de la prime. Il en est de même pour les unités d'un stage financé par le gouvernement du Québec. Les unités complétées dans le cadre du Parcours travail-études en petite enfance sont admissibles aux fins de la prime.

- 3 Le texte relatif au second document que l'éducatrice doit fournir à l'employeur en vertu du deuxième (2^e) article de la Lettre d'entente sur la qualification pour bénéficier de la prime de 450 \$ est modifié comme suit :
 - le Formulaire A Demande de prime d'encouragement à la qualification dûment rempli et signé (annexé à la présente lettre d'entente).
- 4 Les documents que l'éducatrice doit fournir à l'employeur pour bénéficier du montant forfaitaire tels qu'énumérés au troisième (3e) article de la Lettre d'entente sur la qualification sont modifiés comme suit :
 - son relevé de notes officiel contenant la mention « OUI » à la sanction recommandée;
 - le Formulaire B Demande du montant forfaitaire pour l'obtention d'une AEC ou d'un DEC en TEE à l'aide de la démarche de RAC dûment rempli et signé (annexé à la présente lettre d'entente).
- 5 Le quatrième (4^e) article de la Lettre d'entente sur la qualification est remplacé par le texte suivant :

Sous réserve que l'employeur adhère au projet « RAC96 » et selon les modalités convenues avec l'employeur, l'éducatrice non qualifiée qui est inscrite à la démarche RAC pour l'obtention d'un DEC ou d'une AEC en TEE peut s'absenter du travail pour un maximum de quatre-vingt-six heures (96 h). Ces heures lui sont rémunérées selon son taux horaire habituel. Aux fins de la rémunération de ces heures, l'éducatrice devra remettre à l'employeur un registre contenant les informations suivantes : nombre d'heures et dates auxquelles ces heures ont été effectuées.

Pour bénéficier de ces congés, l'éducatrice doit en faire la demande à l'employeur au moins cinq (5) jours avant la prise du congé.

- 6 Les formulaires A et B joints aux présentes sont annexés à la Lettre d'entente sur la qualification.
- 7 La présente lettre d'entente intervient conformément aux dispositions de l'article 11-3.09 de l'Entente nationale 2020-2023.

EN	FOI	DE	QUOI,	les	parties	ont	signé	се	_11 ^e	jour	du	mois	de
	nover	mbre			20	22.							
La	Ministr	e											
		mille	Ende'			_							

Danielle Dubé

La Mutuelle

Josée Bédard

me Bidard

La FIPEQ-CSQ

Valérie Grenon



DEMANDE DE LA PRIME D'ENCOURAGEMENT À LA QUALIFICATION

Lettre d'entente concernant l'octroi de mesures exceptionnelles visant à favoriser et valoriser la qualification des éducatrices de l'entente nationale 2020-2023 FIPEQ-CSQ

SECTION I : RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE SALARIÉE FAISANT LA DEMANDE								
Prénom et nom								
Numéro d'étudiant(e) sur le relevé de notes								
Nom du CPE		J'y travaille à tit d'éducatrice de						
SECTION II : RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME D'ÉTUDES ET LES CRÉDITS/UNITÉS VISÉS PAR LA PRIME								
	□ Programme d'études menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE)							
Cochez la case qui	Nom de l'établissement d'enseignement :							
s'applique à votre	□ Programme d'études menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) en TEE							
situation	Nom de l'établissement d'enseignement :							
Inscrire le nom de l'établissement où vous faites le	☐ Programme d'études menant à l'obtention d'une AEC en TEE pour le personnel éducateur en services à l'enfance autochtone							
programme d'études	Nom de l'établissement d'enseignement :							
	Programme d'études menant à l'obtention d'un certificat universitaire spécialisé en petite enfance							
	Nom de l'établissement d'enseignement :							
	Titre de l'activité inscrite au relevé de notes :							
	Nombre de crédits :							
	Titre de l'activité inscrite au relevé de notes :							
Crédits pour lesquels	Nombre de crédits :							
la prime est demandée et dont un	Titre de l'activité inscrite au relevé de notes :							
relevé de notes officiel fait état de la	Nombre de crédits :							
réussite	Titre de l'activité inscrite au relevé de notes :							
	Nombre de crédits :							
	Titre de l'activité inscrite au relevé de notes :							
	Nombre de crédits obtenus :							
SECTION III : DÉCLARATION DE LA PERSONNE SALARIÉE								
Je, soussigné(e), déclare formellement que :								
☐ Les renseignements présentés dans la présente demande sont exacts;								
☐ C'est la première fois que je demande la prime d'encouragement à la qualification pour ces crédits;								
☐ Le relevé de notes que je joins à la présente demande est un document officiel que m'a remis l'établissement d'enseignement nommé à la section II.								
Signature			Date					



DEMANDE DU MONTANT FORFAITAIRE POUR L'OBTENTION D'UNE AEC OU D'UN DEC EN TEE AVEC LA DÉMARCHE RAC

Lettre d'entente concernant l'octroi de mesures exceptionnelles visant à favoriser et valoriser la qualification des éducatrices de l'entente nationale 2020-2023 FIPEQ-CSQ

SECTION I : RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE SALARIÉE FAISANT LA DEMANDE							
Prénom et nom							
Numéro d'étudiant(e) sur le relevé de notes							
Nom du CPE	J'y travaille à titre d'éducatrice depuis le						
SECTION II : RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME D'ÉTUDES FAIT AVEC LA DÉMARCHE RAC							
	□ Programme d'études menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE)						
	Nom de l'établissement d'enseignement :						
Ozahar la zaza mid	Date de délivrance du relevé de note officiel contenant la mention « OUI » à la sanction recommandée :						
Cochez la case qui s'applique à votre situation	Programme d'études menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) en TEE						
Inscrire le nom de	Nom de l'établissement d'enseignement :						
l'établissement où le programme d'études a été complété	Date de délivrance du relevé de notes officiel contenant la mention « OUI » à la sanction recommandée :						
a ete complete	Programme d'études menant à l'obtention d'une AEC en TEE pour le personnel éducateur en services à l'enfance autochtone						
	Nom de l'établissement d'enseignement :						
	Date de délivrance du relevé de notes officiel contenant la mention « OUI » à la sanction recommandée :						
SECTION III : DÉCLARATION DE LA PERSONNE SALARIÉE							
Je, soussigné(e), déclare formellement que :							
☐ Les renseignements présentés dans la présente demande sont exacts;							
☐ C'est la première fois que je demande le montant forfaitaire pour l'obtention d'une AEC ou d'un DEC en TEE avec la démarche RAC;							
☐ Le relevé de notes que je joins à la présente demande est un document officiel que m'a remis l'établissement d'enseignement nommé à la section II.							
Signature	Date						